



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nancy, le 14 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°2

Violences conjugales et intrafamiliales : un plan de lutte déployé en Meurthe-et-Moselle

Dans le contexte de confinement, indispensable pour endiguer la progression du Covid-19 en France, une hausse des violences conjugales et intrafamiliales a été constatée ; hausse liée à la promiscuité, à l'anxiété et aux tensions pouvant naître plus facilement en milieu clos.

En complément des moyens d'alerte et de prise en charge pré-existants pour prévenir ce type d'agissements, le Gouvernement a mis en place un plan national de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.

Dans le cadre de la déclinaison de ce plan national, Eric Freysselinard, préfet de Meurthe-et-Moselle, a déployé une série de dispositifs de prévention et d'accompagnement au bénéfice des victimes :

Un dispositif de signalement des violences intrafamiliales via **les pharmacies** a ainsi été mis au point par le ministère de l'Intérieur avec l'appui de l'Ordre national des pharmaciens. Le pharmacien, amené à entrer en relation avec des victimes ou des témoins de violences intrafamiliales, pourra prévenir les forces de l'ordre. Les forces de police et de gendarmerie ont reçu consigne d'intervenir en urgence sur ces situations.

Pour permettre aux femmes victimes de violences domiciliées en milieu rural ou périurbain de se déplacer, des « **bons taxis** » ont également été mis en place en Meurthe-et-Moselle.

Par ailleurs, **les bailleurs sociaux mettent à disposition des appartements** pour assurer un hébergement aux victimes de violences conjugales et ainsi leur permettre de s'éloigner de l'auteur des actes de violence. Cette aide est coordonnée par les fédérations de bailleurs sociaux Arélor et Union et Solidarité. Elle vient en complément de l'offre de prise en charge existante et renforcée des opérateurs de l'hébergement.

Retrouvez-nous:



www.meurthe-et-moselle.gouv.fr



Préfet de Meurthe-et-Moselle



@Prefet54



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les services d'urgences des hôpitaux et l'unité médico-judiciaire du CHRU de Nancy assurent aussi l'accueil des personnes victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles.

Enfin, pour éviter la survenue de violences, création également du dispositif « **Amarrage** » : soutenu par la préfecture de Meurthe-et-Moselle, l'Agence Régionale de Santé, la Caisse d'Allocations familiales, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, la direction régionale du droit des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, les trois Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles - CIDFF de Meurthe-et-Moselle (Longwy – Lunéville et Nancy) et l'association ARELIA, ce dispositif de plateforme téléphonique territorialisé est dédié aux parents qui sont en grande difficulté pour exercer leur rôle parental et éducatif en situation de confinement.

Les parents en difficulté peuvent contacter les CIDFF, la maison départementale des solidarités et l'association Arélia.

Contact presse :

Jonathan HAUDOT: 03.83.34.26.09 / 06.13.56.09.28

Retrouvez-nous:



www.meurthe-et-moselle.gouv.fr



Préfet de Meurthe-et-Moselle



@Prefet54